



## **FC Cornaux – Charte de bonne conduite – Joueur**

Faire partie d'une association, d'un club, c'est avoir des droits mais aussi des obligations. Chacun trouvera ici des éléments qui contribuent à donner au FC Cornaux l'esprit de respect, le goût de l'effort, la solidarité, la loyauté, la convivialité. Rappelons qu'un club est aussi un moyen de socialisation, donc de vivre ensemble, c'est aussi un lieu de vie, de plaisir partagé avec ses amis c'est presque une deuxième famille. Faisons donc en sorte que l'on se sente bien et que ce ne soit pas un lieu de consommation comme un autre. Ainsi, en s'engageant avec le FC Cornaux ou en accompagnant un joueur au terrain de sport, chacun aura une charte à respecter.

### **Le joueur s'engage à :**

1. Respecter les règles du football, ne pas les enfreindre par la tricherie.
2. Respecter les décisions de l'Arbitre.
3. Respecter les adversaires et partenaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale. *Si cette règle n'est pas respectée et que le Club est sanctionné financièrement par l'Association Neuchâteloise de football (ANF), le montant de l'amende sera facturé au joueur (si majeur) ou à son représentant légal (si mineur).*
4. Adopter une attitude courtoise et politesse. Ne jamais oublier les mots « Bonjour », « Merci », « Au revoir ».
5. Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
6. Rester serein et garder sa dignité dans toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant.
7. Refuser toute forme de discrimination.
8. Respecter les décisions et les choix de l'Educateur ou du Dirigeant.
9. Être ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.
10. Respecter le matériel et les installations mis à disposition. En outre les vestiaires, les terrains doivent être laissés propres après chaque entraînement, après chaque match
11. Entretien et avoir en permanence un équipement nécessaire.
12. Porter haut les couleurs du club, avoir l'esprit d'équipe sans oublier que le football reste avant tout un jeu.
13. Pour les joueurs adultes, participer à la vie du club par plusieurs actions bénévoles au cours de la saison.

**Pour accord,**

**Date et signature joueur ou Représentant légal : \_\_\_\_\_**